

**Zeitschrift:** Museum Helveticum : schweizerische Zeitschrift für klassische Altertumswissenschaft = Revue suisse pour l'étude de l'antiquité classique = Rivista svizzera di filologia classica

**Herausgeber:** Schweizerische Vereinigung für Altertumswissenschaft

**Band:** 13 (1956)

**Heft:** 4

  

**Artikel:** Le "Platon" d'Henri Estienne

**Autor:** Reverdin, Olivier

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-14011>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 22.01.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Le «Platon» d'Henri Estienne

*Par Olivier Reverdin, Genève*

Hellénistes et latinistes du XX<sup>e</sup> siècle, pensons-nous avec assez de reconnaissance à l'œuvre de nos devanciers, à celle surtout des humanistes de la Renaissance, auxquels nous sommes redevables non seulement d'une part de nos méthodes de travail, mais de la conservation et de l'édition première de presque tous les textes sur lesquels se fondent nos études ?

Le désir de mieux connaître, dans un cas précis, l'œuvre de deux de ces humanistes, de mesurer les difficultés de tout genre qu'il leur fallut vaincre, d'apprécier ainsi pleinement leurs mérites, ce désir a conduit les recherches dont le résultat est consigné dans les pages qui vont suivre.

### I

Au printemps 1578 parurent à Genève trois gros in-folio, de plus de 2000 pages. Ils sortaient des presses d'Henri Estienne, et contenaient, éditée pour la première fois en entier, l'œuvre de Platon.

Le Platon d'Estienne, dont la pagination est universellement acceptée comme système de référence, a été pendant deux siècles l'instrument indispensable des études platoniciennes. C'est une œuvre imposante, remarquable, et dont l'élaboration mouvementée, dramatique même, mérite d'être rappelée: c'est un épisode curieux de l'histoire des études classiques.

Deux hommes s'associèrent pour cette grande entreprise. Deux hommes dont les caractères difficiles se heurtèrent avec violence. L'un, Henri Estienne, est encore célèbre; l'autre, Jean de Serres, a subi le sort commun des hommes de son siècle qui ont écrit en latin: il est tombé dans un oubli immérité. Commençons par les présenter succinctement, et par expliquer les circonstances de leur rencontre, afin de situer leur entreprise dans le climat moral et spirituel qui fut le sien.

Estienne passa à Paris les 23 premières années de sa vie. Chez son père, Robert Estienne, imprimeur du roi pour le latin et l'hébreu tout d'abord, puis pour le grec, et chez son oncle, Conrad Badius, il vécut dans la familiarité de bon nombre des hommes les plus remarquables de son temps. Ce milieu raffiné, ouvert, sensible à la fois au renouveau des idées religieuses et à l'enthousiasme que suscitait partout la redécouverte de l'Antiquité gréco-latine, le marqua doublement. Une représentation de la Médée d'Euripide dans la langue originale, lui donna le goût du grec. Il l'apprit à l'école de son père, de Pierre Danès, de Toussaint, de Turnèbe. A dix-

sept ans, il collationnait le Denys d'Halicarnasse qui sortit en 1546 des presses paternelles.

C'est vers cette époque, qui est celle de la mort de François Ier, que commença à se scinder douloureusement la société d'humanistes, de penseurs et de théologiens dans laquelle il vivait. Ceux qui prirent ouvertement parti pour les idées nouvelles, sur le plan religieux, s'aliénèrent les sympathies officielles, et furent bientôt en butte à la persécution. Beaucoup choisirent l'exil. Robert Estienne fut du nombre. Avec sa famille, il quitta dramatiquement la France, en 1551, emportant ce qu'il put de son matériel d'imprimeur, notamment les admirables caractères grecs qu'avait gravés Claude Garamond. «Contraint de se réfugier en lieu plus sûr», comme il le dit lui-même, il se fixa à Genève, où il mit à la disposition de la réforme calvinienne une des plus belles typographies d'un siècle qui fut celui des grands imprimeurs.

Cette rupture avec le milieu où s'étaient développés son talent, sa sensibilité, son érudition, affecta durablement le caractère d'Henri Estienne. Huguenot intraitable, il s'attacha à Genève, sa nouvelle patrie, en tant que cette ville était le bastion de la foi réformée; mais le séjour lui en pesait, et son caractère irascible, qu'explique peut-être sa petite taille, son agressivité, sa manie procédurière lui causèrent mille ennuis avec le Conseil et avec le Consistoire. Conservant comme port d'attache Genève, où le testament de son père, mort en 1559, avait à jamais fixé l'imprimerie familiale, il voyagea beaucoup. Errant, insatisfait, en proie à des difficultés financières auxquelles le mécénat des Fugger n'apporta qu'un soulagement passager, il mena une vie harassante. Quand on songe aux conditions dans lesquelles il a vécu, on n'en admire que davantage l'extraordinaire œuvre de philologue, de lexicologue, d'écrivain et d'érudit qu'il a laissée<sup>1</sup>.

## II

Jean de Serres, auteur de la traduction latine qu'Estienne plaça en regard du texte grec, des notes abondantes qui accompagnent cette traduction, des préfaces et des analyses des dialogues, est lui aussi un personnage haut en couleurs. Né en 1540 à Villeneuve de Berg, en Vivarais, il avait un frère aîné, Olivier, moins célèbre que lui de son temps, mais auquel son Théâtre d'agriculture, premier grand classique de l'agronomie française, a valu une notoriété qui dure aujourd'hui encore.

Jean de Serres quitta son pays vers la même époque qu'Henri Estienne. C'est à Lausanne, dès 1553 (il avait alors 12 ou 13 ans) qu'il étudia le grec, avec Guillaume Stucki<sup>2</sup>. Il y connut certainement Théodore de Bèze. Peut-être est-ce cela

<sup>1</sup> Sur Henri Estienne, consulter notamment la thèse de Louis Clément, *Henri Estienne* (Paris 1889). Une nouvelle biographie, reposant sur une plus vaste enquête, et tenant compte des études partielles parues depuis 1889, serait souhaitable.

<sup>2</sup> Voir à ce sujet la dédicace du tome III de son Platon. L'amitié de Serres et Stucki est confirmée par une lettre de Simon Goulart à Simler, conservée à la Bibliothèque de Zurich, et publiée par L. C. Jones, *Simon Goulart*, 342.

qui le décida à venir faire à Genève sa théologie. En 1559, année de la fondation de l'Académie, il s'inscrivit dans le Livre du Recteur sous le nom de *Joannes Serranus Vivariensis*<sup>3</sup>.

Il fit carrière à Genève. En 1566, il avait la charge de «pédagogue des enfants de l'hôpital». La même année, il fut nommé pasteur à Jussy. Pas plus qu'Estienne, Serres n'était un homme commode et ami du repos. A plusieurs reprises, il demanda des congés pour se rendre en France, où il rassembla les matériaux qui lui servirent pour ses remarquables travaux de mémorialiste et d'historien. Ses relations avec les autorités de l'église de Genève paraissent avoir été souvent tendues. Son mariage, en 1569, occupa le Consistoire. Sa fiancée, Marguerite Godard, petite fille du célèbre sculpteur Ligier Richier, n'avait que 13 ans et 9 mois! Une enquête fut ordonnée. On convoqua la mère, et l'affaire fut transmise au Conseil, qui dut donner l'autorisation nécessaire, puisque le mariage fut béni à Saint-Pierre, le 25 avril, par Nicolas Colladon<sup>4</sup>.

Le 15 août 1572, Serres estime qu'il a «assez trainé la charrue d'avoir été six ans à Jussy». Il prie qu'on le décharge de son ministère, qu'il déclare ne plus pouvoir exercer «avec joye», et demande une fois de plus un congé pour se rendre en France. La Compagnie des pasteurs, jugeant ses absences trop fréquentes, refuse, et le convoque pour le 29 août. Serres insiste, «disant qu'il estoit pour en devenir fol si on le laissoit là plus longuement». Le ton monte. La compagnie, l'estimant «mal disposé et affectionné à sa charge», le fait mettre aux arrêts; puis elle le suspend de son ministère, et lui interdit la sainte Cène. Dès qu'il en a la possibilité, Serres quitte Genève pour la France, emportant le registre des baptêmes de sa paroisse. Il est fort possible que l'opposition de la Compagnie, en retardant son départ, l'ait fait échapper au massacre de la Saint-Barthélémy, dont furent victimes plusieurs des amis lyonnais chez lesquels il avait l'habitude de se rendre<sup>5</sup>.

La France était peu sûre pour les réformés. Vers la fin de 1572, n'osant pas rentrer à Genève, Serres se retire à Lausanne, où, comme nous l'avons vu, il avait passé une partie de son enfance. Il s'y lie d'amitié avec Blaise Marcuard, auquel il montre ses essais de traduction du Phédon. Marcuard l'ayant encouragé, il entreprend de traduire l'ensemble des dialogues<sup>6</sup>.

<sup>3</sup> La page du Livre du Recteur sur laquelle figure cette signature est reproduite dans Charles Borgeaud, *Histoire de l'Université de Genève*, tome I 60.

<sup>4</sup> L'incident est relaté dans les registres du Consistoire, à la date du 31 mars 1569. Le Registre du Conseil est muet. Le mariage a été célébré le 25 avril 1569, comme il appert du Registre des mariages de Saint-Pierre (tous ces documents se trouvent aux Archives d'Etat de Genève).

<sup>5</sup> Les démêlés de Serres avec la Compagnie sont relatés avec beaucoup de détails dans le Registre de la Compagnie, en date des 15 août, 29 août et 18 septembre 1572. C'est le jour même de son incarcération, soit le 29 août, que parvint à Genève la nouvelle du massacre de la Saint-Barthélémy.

<sup>6</sup> Voir la dédicace du tome III du *Platon*. Sur Jean de Serres, on consultera notamment l'ouvrage de Charles Dardier, *Jean de Serres, historiographe du roi* (Paris 1883).

## III

Comment Serres et Estienne entrèrent-ils en relations ? Peut-être se connaissaient-ils de longue date. Peut-être un ami commun, Théodore de Bèze, par exemple, ou Simon Goulart, servit-il d'intermédiaire. Le fait est qu'en 1575, Estienne publie un petit recueil intitulé *Psalmorum Davidis aliquot Metaphrasis Graeca, Johannis Serrani*.

Ce pourrait être à cette occasion que les deux hommes nouèrent, ou renouèrent des relations. Serres montra à Estienne sa traduction des dialogues et ses notes ; estimant que ces travaux étaient de nature à rendre service aux savants, Estienne, comme il le raconte lui-même dans sa préface, eut l'idée d'éditer Platon. Dans le courant de l'année 1575, sans doute, il acheta à Serres, pour 500 francs<sup>7</sup>, le manuscrit de sa traduction, dans le dessein de la publier, en regard d'un texte grec, qu'il se réserva d'établir lui-même<sup>8</sup>.

L'entreprise était audacieuse, et, financièrement, aléatoire. Estienne, avec l'aide de son traducteur, et malgré les difficultés que nous allons voir, parvint à la mener à chef en trois à quatre ans, ce qui témoigne de son exceptionnelle vigueur intellectuelle.

Le seul examen du Platon d'Estienne, des notes contradictoires que contiennent ses marges, et la lecture des préfaces suffiraient à nous faire deviner qu'entre les deux hommes, la collaboration ne fut pas aisée. De très curieux documents nous le confirment, et nous donnent des détails fort piquants, sur les vicissitudes de cette collaboration. Ce sont les lettres reçues ou écrites par Bonaventura Vulcanius. Cet érudit flamand, natif de Bruges, secrétaire, pendant un temps, du cardinal Francisco de Mendoza, puis adepte de la Réforme, avait passé quelques mois à Genève, en 1575, pour y éditer chez Estienne un Arrien grec-latin. Fixé ensuite à Bâle, jusque vers le milieu de 1577, puis à Leyde, où il enseigna le grec pendant 32 ans, Vulcanius entretint avec les savants de son temps, notamment avec ceux qu'il avait connus à Genève, une correspondance suivie, qui est conservée à Leyde, et qui, pour la période qui nous intéresse, a été publiée par H. de Vries de Heekelingen<sup>9</sup>.

C'est de cette correspondance que nous allons tirer le récit des démêlés qui opposèrent Jean de Serres et Henri Estienne à propos de leur Platon<sup>10</sup>.

Dans une lettre qu'il écrit vers la fin de janvier 1576 à son mécène et protecteur Thomas Rehdiger, dont il ignorait la mort toute récente, Vulcanius fait le procès

<sup>7</sup> C'est vers cette époque que le mot franc commence à être employé pour désigner la livre de France.

<sup>8</sup> C'est du moins ainsi qu'Estienne présente les choses dans la préface de son *Platon*.

<sup>9</sup> H. de Vries de Heekelingen, *Correspondance de Bonaventura Vulcanius pendant son séjour à Cologne, Genève et Bâle (1573-1577)* (La Haye 1923). Sur Vulcanius, on trouvera des renseignements dans la préface de cet ouvrage. Meursius, dans son *Athenae Batavae* (Leyde 1625), lui consacre une pittoresque notice biographique.

<sup>10</sup> Sans doute, en dépouillant d'autres correspondances d'humanistes, parviendrait-on à trouver encore d'autres détails ; mais il est peu probable qu'ils soient de nature à modifier le récit que l'on peut tirer de la correspondance de Vulcanius.

d'Henri Estienne; il rappelle les démêlés de l'imprimeur avec Scrimger, Scaliger, Bonnefoy, et ajoute: *atqui veteres sunt illorum quaerimoniae de illius homuncionis iniquitate et cordibus et omnibus notae; Serranus non item. nam is quum de excudendo graece et latine Platone quem vertit, cum eo transegisset (emerat enim Henricus Stephanus exemplar Serrani 500 francis) ita illius versionem suggillat at animadversionibus suis passim margines replet et laboris sui quem in illa emendatione ponit premium cum quingentis illis francis commutare vult. ita nunc (ut mihi retulit Beza cum nuper hac iter faceret Heidelbergam rediens) inter se litigant et Plato, cujus jam magna pars excusa erat, altum dormit*<sup>11</sup>.

Nous apprenons ainsi qu'au tout début de 1576, la composition était déjà fort avancée, et que, mécontent de la copie fournie par son traducteur, Estienne s'employait à l'amender, prétendant compenser par ce travail les 500 francs qu'il lui devait. Curieux procédé, dont Estienne paraît avoir été coutumier, et que l'on peut jusqu'à un certain point comprendre. En effet, toute élégante et facile qu'elle est, la traduction de Serres manque souvent de fidélité et s'éloigne délibérément du grec quand celui-ci présente de sérieuses difficultés<sup>12</sup>. Estienne avait le sens de l'acribologie philologique. Les nombreuses corrections et conjectures qu'il a apportées au texte de tant d'auteurs anciens, et dont nos appareils critiques modernes conservent le souvenir, en sont la preuve. On comprend qu'il n'ait pas voulu imprimer sans autre la traduction assez floue que Serres lui avait livrée.

Inquiet des renseignements que lui a donnés Bèze, Vulcanius écrit à Serres pour lui demander ce qui en est. De bonnes nouvelles ne tardent pas à lui parvenir de Genève. Dans une lettre du 3 février, Simon Goulart lui apprend que *Stephanus in Platone totus est*<sup>13</sup>. Lambert Daneau le lui confirme le 24 du même mois: *addam ... quod petis de Platone. dilatatum aliquandiu fuit opus, sed repetitum postea et brevi edendum in vulgus spero. nam et instat Serranus et spes lucri et tam utili et necessario auctore Henricum urget. postquam apparuerit scribam*<sup>14</sup>.

Ces espoirs étaient prématurés. Le 7 mars déjà, Goulart écrit à Vulcanius: *Platonis editio lente progreditur, tamen sat cito, si sat bene, ut spero ...*<sup>15</sup>. Ce nouveau ralentissement paraît imputable aux difficultés qui, une fois de plus, s'étaient élevées entre Estienne et Serres. Daneau, qui n'aimait pas Estienne, y fait allusion dans une lettre du 8 mars: *...nescio quid ἔριδος inter eum (scil. Stephanum) et Serranum subortum esse inaudivi quod mihi nondum satis notum est*<sup>16</sup>.

<sup>11</sup> De Vries, op. cit. 122-123.

<sup>12</sup> Depuis Renouard, *Annales de l'imprimerie des Estienne* (Paris 1843), on a coutume de dénigrer la traduction de Jean de Serres. De toute évidence, elle manque de précision. Mais elle ne mérite tout de même pas le mépris dans lequel tant de gens, qui ne l'ont jamais pratiquée, croient pouvoir la tenir. Si elle ne vaut pas celle de Ficin, pour la précision, elle a le mérite de la clarté et de l'élégance; en son temps, elle a rendu d'appréciables services à ceux qui savaient insuffisamment le grec. Aujourd'hui, elle n'est évidemment plus qu'un texte mort, qui peut tout au plus intéresser les historiens de l'humanisme.

<sup>13</sup> De Vries 317

<sup>14</sup> De Vries 321.

<sup>15</sup> De Vries 325.

<sup>16</sup> De Vries 330.

Le différend paraît avoir été assez vite aplani. Le 16 mars, en effet, Serres mande à Vulcanius: *interruptus Plato morae jacturam recuperat, opere fervente duorum praelorum quotidiano curriculo nostri hominis diligentia. iam absolutus est primus tomus, qui tres syzygias complectitur. accessimus ad Politica, quibus proxima septimana, si Dominus dederit, adjungemus Physica hoc est Timaeum et comitatum δημοτέχων*<sup>17</sup>. Dès qu'il apprend cette heureuse nouvelle, Vulcanius la communique à son ami Gérard Falkenburg, secrétaire de Rehdiger<sup>18</sup>.

Au printemps 1576, le travail progresse rapidement. Goulart écrit le 13 avril: *audio enim Stephanum Platoni excudendo totam operam dare*<sup>19</sup>. Estienne le confirme lui-même le 15 mai: *quod ad meam typographiam attinet, ea nunc tota platonizat et Serranus ipse nunc apud nos sedem habet, ut majus illi otium ad opus absolvendum esse possit. quamvis autem duobus prelis currat opus (si lente festinare est currere) tamen longe ab eo absumus, ut dicere possimus: γῆν ὄρω*<sup>20</sup>.

Ce beau zèle ne dura guère. Les choses ne tardèrent pas à se gâter. Estienne se brouilla avec Urbain Chauveton, qui paraît avoir été à cette époque son principal collaborateur. Le 20 mai, déjà, Goulart donne à Vulcanius de fâcheuses nouvelles: *Serranicus Plato lente progreditur: vix nundinas autumnales videbit. Feriantur enim saepissime Stephani praela, nec bene conveniunt is et Calvetonius*<sup>21</sup>. Jean de Serres le confirme un mois plus tard. S'excusant de ne répondre que le 16 juin à la lettre que Vulcanius lui a adressée le 13 avril, il déclare que la faute n'en est pas à son Platon, mais à Estienne, qu'il qualifie de *infaustus ille cacographus, qui semper est sui similis*, ajoutant ironiquement: *intelligis quid dicam*<sup>22</sup>.

Pendant l'été 1576, l'impression ne progresse guère. Estienne travaille au Callimaque de Frischlin et, précise Goulart, *editionem Platoniam unico prelo, id est, testitudine gradu persequitur*<sup>23</sup>. En novembre, on en est au même point: *(Stephanus) Platonem persequitur sed lente festinat*<sup>24</sup>.

Le travail est ensuite interrompu. Serres s'étant rendu en France, ce qu'il faisait très fréquemment, Estienne attend qu'il rentre. *Plato sepultus jacet*, constate mélancoliquement Goulart en février 1577<sup>25</sup>. A peine Serres est-il de retour, le conflit, depuis longtemps latent, éclate. La justice est saisie. En date du 1er mars, Goulart relate l'incident à Vulcanius: *Platonem coram iudicibus inter Serranum et Stephanum causam dicentem animo cogita. nuper rediit Serranus qui lites adversus Stephanum spirat. Stephanus ex adverso rabularia arte non mediocriter instructus defensionem parat. interea Socratis discipulus inter chartas latitat condi-*

<sup>17</sup> De Vries 332.

<sup>18</sup> De Vries 145–147.

<sup>19</sup> De Vries 344. Le même jour, Serres écrit à Vulcanius qu'Estienne est venu le voir à Lausanne (de Vries 346).

<sup>20</sup> De Vries 349.

<sup>21</sup> De Vries 351, cf. aussi 347. On trouvera quelques renseignements sur Chauveton dans Haag, *France Protestante*, 2e éd. s.v.

<sup>22</sup> De Vries 353.

<sup>23</sup> De Vries 387.

<sup>24</sup> De Vries 396.

<sup>25</sup> De Vries 414.

*tionem miseram deplorans. amicorum communium opera negotium illud fortasse componetur*<sup>26</sup>.

Il semble qu'une fois de plus, la cause du différend ait été la manie qu'avait Estienne de corriger ses auteurs. En mai 1577, Vulcanius, qui devait tenir le renseignement de ses amis genevois, écrit à Joachim Camerarius qu'Estienne s'est brouillé avec Frischlin, dont il vient d'éditer le Callimaque, et avec Serres, en raison de sa *supervacanea in alienis laboribus curiositas*<sup>27</sup>. Frischlin, dans une lettre relative à son Callimaque, se plaint amèrement qu'au lieu de mettre au point son manuscrit, Estienne l'ait imprimé tel quel, et en ait réfuté les erreurs dans des notes marginales de son cru<sup>28</sup>! Nous verrons qu'il fit de même pour le Platon de Serres.

L'intervention des amis communs parvint, semble-t-il, à arranger les choses. Le 13 mars, Goulart, en français pour une fois, écrit à Vulcanius: «Estienne ... m'a dit qu'il espere mettre la main à l'Aristote grec-latin apres que son Platon (lequel il va remettre sur la presse) sera achevé. Il est d'accord avec Mr de Serres qui se recommande bien fort à vos bonnes graces»<sup>29</sup>.

Le 21 mai, Goulart confirme que l'impression du Platon se poursuit<sup>30</sup>; le 17 juin, il précise que *Stephanus totus est in Platone, quem ad proximas nundinas in lucem proditurum spero*<sup>31</sup>. Le 25 du même mois, Serres est plein de confiance. Estienne, dit-il, affirme que l'impression sera achevée dans quelques jours<sup>32</sup>.

Une fois de plus, des difficultés, dont nous ignorons la nature, et qui pourraient bien avoir été d'ordre technique ou financier, se mirent à la traverse. Goulart constate, le 28 juillet, que *Plato ante nundinas vernaes anni 1578 lucem non videbit*<sup>33</sup>.

Le 30 octobre, Estienne s'exprime avec une certaine réserve: «J'espère, écrit-il à Vulcanius, que vous verrez bientôt nostre Platon»<sup>34</sup>.

Cet ouvrage, que le monde savant, dans l'Europe entière, attendait avec impatience, parut enfin, au printemps 1578. Quant aux contestations entre Jean de Serres et Henri Estienne, loin de s'apaiser, elles s'envenimèrent. En octobre, il fallut, pour y mettre fin, l'intervention de la Compagnie des pasteurs, dont le Registre relate en ces termes cet ultime incident:

«Monsieur de Serres s'est plainct à la Compagnie qu'à l'occasion de quelques affaires qu'il avoit heu avec le Sr Henry Estienne pour l'impression du Platon, iceluy Estienne luy avoit escript une lettre par laquelle il le chargeoit d'estre indigne du ministère, d'estre perfide et aultres tels oultrages. Prie de luy donner advis. Le tout a esté remis au landemain qui estoit le sabmedy 25, que la Com-

<sup>26</sup> De Vries 423.

<sup>27</sup> De Vries 257.

<sup>28</sup> Sur le différend Frischlin-Estienne, voir la lettre adressée par Frischlin à Vulcanius, en date du 26 juillet 1577 (de Vries 469-471).

<sup>29</sup> De Vries 433-434.

<sup>30</sup> De Vries 449.

<sup>31</sup> De Vries 456.

<sup>32</sup> De Vries 468.

<sup>33</sup> De Vries 472.

<sup>34</sup> De Vries 488.

pagnie ayant faict appeller l'un et l'autre, les ayant ouys et advisé sur le tout a trouvé que le Sr Henry Estienne n'avoit heu occasion aucune de cela, reconnaistroit audict de Serres qu'il avoit mal parlé, le reconnaistroit digne de sa charge et l'ayant prié de luy pardonner, deschireroit luy mesme la lettre en la condamnant, et que par ce moyen Monsieur de Serres mettroit tout cela souz le pied. L'un et l'autre a accepté, assavoir ledict Serres a pardonné et s'est contenté pour ne poursuivre plus outre son action, et ledict Estienne aussy a recogneu sa faulte et a esté prest de deschirer ladicte lettre. Lequel deschirement a esté differé à lundy prochen que les négoces qu'ils avoient ensembles feussent vuidez par arbitres qu'ils ont nommés presentement et à l'arbitrage desquels ils se tiendroyent sur paine de cent escus aux povres. Lesdicts arbitres ont terminé leurs affaires le lundy 27 et le Sr Henry a deschiré la lettre selon l'advis de la Compagnie»<sup>35</sup>

La correspondance de Vulcanius révèle les circonstances mouvementées dans lesquelles le Platon d'Estienne a été imprimé. Aux difficultés nées du caractère des deux principaux intéressés, et, sans doute aussi de l'état précaire des affaires d'Estienne, dont nous savons qu'il ne cessa de se débattre dans des embarras d'argent (l'édition des auteurs grecs n'a jamais été bien rémunératrice!), vinrent s'ajouter la malice des temps. Genève regorgeait de réfugiés depuis la Saint-Barthélémy. Une partie seulement d'entre eux regagna la France en 1576, lorsque fut pris l'Edit de pacification. Surpeuplée, la cité était perpétuellement en état d'alerte, à cause de l'attitude menaçante du duc de Savoie. Le prix de la vie avait considérablement augmenté. 1577 fut à cet égard une année particulièrement difficile. Pour subsister, Genève devait s'imposer ce que l'on a appelé de nos jours une politique d'austérité. De là les revisions successives des lois somptuaires. On le voit, pour une entreprise aussi considérable que le Platon dont nous parlons, les temps n'étaient guère propices. Si l'on ajoute qu'Estienne avait grand-peine à se procurer le papier dont il avait besoin, que Serres et lui durent travailler à la lueur de chandelles ou de méchantes lampes à huile dans des maisons souvent humides et glaciales, le respect et l'admiration que nous impose leur Platon ne fait que croître. Pour répéter leur exploit de nos jours, autrement dit pour éditer toute l'œuvre de Platon, texte et traduction, n'a-t-il pas fallu à l'Association Guillaume-Budé et aux quelque douze hellénistes entre lesquels elle a réparti le travail, plus d'un tiers de siècle (1921–1956) ?

Les préfaces des humanistes sont souvent instructives. Celle du Platon l'est particulièrement<sup>36</sup>. Estienne commence par proclamer son dessein: donner une édition qui fût digne tout à la fois de Platon et de son imprimerie. Pour qu'elle fût digne du «roi des philosophes», il ne suffisait pas que la typographie en fût d'une «royale magnificence»: il fallait encore que le texte fût aussi correct que possible.

<sup>35</sup> Extrait du Registre de la Compagnie des pasteurs, en date du 24 octobre 1578 (Archives d'Etat, Genève). Nous citons le texte dans l'orthographe originale, mais en y ajoutant quelques accents et quelques signes de ponctuation.

<sup>36</sup> Cette préface se trouve au tome I, folio IV.

Estienne disposait, dans son atelier, du matériel nécessaire, notamment des admirables caractères de Garamond. Sous ce rapport, il était sans crainte, la seule difficulté étant pour lui, comme toujours, de caractère commercial et financier. Quant à l'établissement du texte, il y voua lui-même tout ses soins, ne négligeant rien pour que le résultat fût à la hauteur de son ambition. Voici en quels termes il informe le lecteur de ses travaux: ... *ut autem Graecus contextus ... quam fieri posset emendatissimus ederetur, non omnem lapidem sed omnia bibliothecarum (ad quae aditus patuit) scamna partim ipse moui partim mouenda curavi. ac quum varia ex veteribus libris auxilia conquisiuissem, hanc in eorum usu cautionem adhibui, ut quae lectiones praecedentium editionum, Aldinae, Basiliensis, Louanensis (quae est duntaxat librorum De legibus) ferri posse viderentur, in ista etiam retinerentur, diuersis margini adscriptis.*

Estienne ne se borna pas à comparer les éditions précédentes aux sources manuscrites: il s'attaqua également aux passages *quae οὐδὲν ὀγιές haberent*. Pour les rendre intelligibles, il recourut naturellement aux conjectures; mais il le fit avec une extrême prudence. Ce qu'il écrit à ce sujet dans sa préface peut être médité avec profit par tous les philologues ... *ad coniecturas, tanquam ad δεύτερον πλοῦν me conuertere necesse habui. Sed quum intelligerem quam periculosae sint coniecturae, et quam fallaciter plerunque suis coniecturibus adblandiantur, ex ingenio meo profectas emendationes non in ipsum recepi contextum, ... sed partim margini adscripsi, partim Annotationibus reseruavi, ubi earum rationem etiam reddere daretur.*

Henri Estienne n'était plus, comme son père, un artisan doublé d'un humaniste, mais un intellectuel; il mettait néanmoins encore la main à la pâte; il connaissait le maniement des casses et des presses. Cela lui rendit service dans l'établissement du texte de Platon. Il raconte, dans sa préface, comment bien des corrections lui furent suggérées, dans son atelier, au cours de l'impression, par le simple jeu de la typographie. Les exemples qu'il donne sont fort curieux.

Estienne raconte encore dans sa préface que la traduction proposée par Serres, pour divers passages, lui parut inadmissible. Il entreprit donc de la corriger. Serres s'y opposa, exigeant que son manuscrit fût imprimé sans changements, même là où le texte grec dont il s'était servi différait de celui qu'Estienne avait établi. Cette étrange prétention joua sans doute un rôle important dans les démêlés que nous révèle la correspondance de Vulcanius. Serres finit toutefois par accepter qu'Estienne consignât dans la marge son interprétation, laissant au lecteur le soin de juger. C'est ce qui nous vaut, tout au long des trois gros in-folio, une sorte de dialogue assez discordant entre la marge intérieure, qu'Estienne s'était réservée, et la marge extérieure, dans laquelle Serres se justifie. Faisant bonne mine à mauvais jeu, les deux hommes, dans leurs préfaces, s'efforcent de démontrer que le lecteur peut tirer profit de leur désaccord. Serres, qui était enclin à la tolérance, écrit assez curieusement: *neque enim nouum est varia esse eadem de re iudicia ... quam ego iudiciorum et examinis libertatem et diligentiam amo et probo, ut solidae eruditioni apprimè utilem. compositi enim et pacati illius examinis beneficio lata*

*via sternitur ad veritatem: neque verò erit cum nominis mei dispendio, quod erit cum veritatis compendio ... est enim laudabile contentionis genus, cum virtute de virtute dimicare.*

A vrai dire, la controverse qui s'étale dans les marges du Platon est pour nous assez fastidieuse; elle l'est d'autant plus que, neuf fois sur dix, Serres a tort. Mais qu'importe: son œuvre est périmée; ce qui compte, c'est le texte établi par Estienne, auquel nous sommes redevables de conjectures heureuses, et d'un choix judicieux de variantes. Les progrès que le grand humaniste genevois a fait faire à l'établissement du texte des dialogues est un *κτῆμα εἰς ἀεί*.

## V

Selon la coutume du temps, le Platon contient une série d'épigrammes liminaires. Leurs auteurs forment une véritable famille. C'est tout d'abord Théodore de Bèze, qu'entoure un groupe de Genevois, des réfugiés naturalisés pour la plupart: le Crétois François Portus, qui occupait alors la chaire de grec à l'Académie; Simon Goulart, qui commençait sa brillante carrière de prédicateur au temple de Saint-Gervais, de théologien et d'écrivain; Jean-Antoine Sarrasin, un des hommes les plus distingués de la Genève d'alors; Antoine de la Faye, futur recteur de l'Académie; La Roche-Chandieu, qui venait de quitter Genève pour Lausanne; le médecin Toussaint Ducret, qui fut du Conseil des Deux-Cents. La plupart des autres auteurs d'épigrammes ont des attaches avec Genève: le fameux Bodley, qui avait fréquenté les cours de l'Académie l'année même de sa fondation<sup>37</sup>, et qui avait ainsi été le condisciple de Serres; Mathieu Wacker, de Constance, qui s'inscrivit à l'Académie en 1576, avec le fils de Thomas Rehdiger, dont il était le précepteur; Vulcanius, dont nous avons vu qu'il avait séjourné à Genève pour y éditer, chez Estienne, son Arrien; Jean Mallot, pasteur à Morges; Jean Tenant, qui finit ses jours comme professeur d'hébreu à Montauban; Jean Ricauld.

On le voit: cette liste atteste le rayonnement qu'avait alors la ville dont Calvin venait de marquer si durablement le caractère. Le Platon d'Estienne mérite vraiment d'être qualifié d'entreprise genevoise; tous ceux qui, par leurs épigrammes, en saluent l'apparition appartiennent en effet à la grande famille d'esprits dont Genève était alors la patrie et l'inspiratrice.

## VI

Comment résister, dans la revue suisse où paraissent ces lignes, à la tentation de présenter encore un curieux passage d'une des dédicaces de Serres. Ces dédicaces sont adressées aux souverains protestants: Elizabeth d'Angleterre pour le

---

<sup>37</sup> Son épigramme est signée *Μιλωνος Βοδλαιου Λονδινέως*. Bodley raconte lui-même dans quelles circonstances, tout jeune encore, il suivit les cours de l'Académie de Genève, en 1559: *The Life of Thomas Bodley ... written by himselje* (Oxford 1647) 2.

tome Ier; Jacques VI, roi d'Ecosse, pour le second; les Consuls et Sénateurs de l'illustre République de Berne pour le troisième. Dans cette dédicace à Leurs Excellences, Serres s'étend sur l'hospitalité qu'il a reçue deux fois à Lausanne, comme enfant, puis après la Saint-Barthélémy; il termine par un vœu fort pittoresque. Rome, dit-il, eut ses Brutus, ses Camille, ses Fabritius, ses Cossus, ses Scipions, ses Emile, ses Caton, et sous le gouvernement de ces *aurei viri*, elle connut des temps heureux. Puis vinrent les Néron, les Caligula, les Commode, les Héliogabale, et tous ces *monstra generis humani* qui la précipitèrent dans la ruine et le malheur. De même Berne *habet suos Melunios, Steigeros, Neglinos, Diesbachios, Granferiedos, Manueles, Wateruillios, Derlachios, Teilleros, Zerchintas, ceterosque magnos et excellentes viros, et viget*. Puissent à ces illustres ancêtres succéder dans les siècles à venir des neveux dignes d'eux: tel est le vœu que formule Serres; en d'autres termes, il souhaite que Berne n'ait jamais ni Néron ni Caligula, ni Commode ni Héliogabale<sup>38</sup>!

## VII

Revenons à notre Platon. Ses marges, nous l'avons dit, conservent l'âpre souvenir des controverses et des disputes qui opposèrent Estienne et Serres. Or, par une curieuse coïncidence, ces deux hommes moururent à quelques semaines de distance, et on les trouve réunis, presque réconciliés, dans un texte dont la lecture est fort attachante: les *Ephemerides* de Casaubon.

Estienne mourut le premier. Casaubon, qui était son gendre, apprend la nouvelle à Montpellier, en février 1598. Voici en quels termes émouvants il évoque la figure contrastée de son beau-père:

*cum de more in museum me recepissem, et moesto animo, nescio quare, essem, ecce, postquam γονυπετήσας ad studia me adcinxi, nuntius affertur mihi de obitu charissimi capitis et quondam clarissimi, Henrici Stephani. Lugduni obiit ὁ μακαρίτης, procul domo, tanquam aliquis ἀνέστιος, qui domum Genevae amplam habebat: procul ab uxore, qui uxorem matronam castissimam habebat: procul a liberis, qui habebat quatuor adhuc superstites. dolendum: dolendum ac quidem impensius, quod nulla necessaria de causa ὁ μακαρίτης domo aberat. homunculi quid sumus, cum recogito, mi Stephane, mi Stephane, ἐξ ὅλων εἰς ὅλα? tu, qui poteras inter ordinis tui homines primas sine controversia tenere, maluisti dejici, quam stare. tu, qui opes a patre tibi relictas amplissimas habuisti, maluisti istas amittere quam servare. tu, qui a divino Numine excitatus fueras, ut literas praesertim Graecas unus omnium optime intelligeres, ut ornares, maluisti alia curare, quam τὴν σπάργαν κοσμεῖν. non hoc tuo, mi Stephane, sed humani ingenii vitio factum. paucis enim datum est sua bona bene nosse, et iis probe uti. quanquam tu quidem, vir magne, optime usus es juvenis, deque literis ita es meritus, ut pauci tecum jure componi possint, vix quisquam anteponi. magnum sane, vir magne, in utramque partem exemplum te praeuisti. atque utinam*

<sup>38</sup> Le texte que nous résumons se trouve en tête du tome II du *Platon*, folio III, verso.

*faxit Deus, ut virtutes tuas, vigilantiam, et indefessum illud studium ego et mei imitemur ...*<sup>39</sup>

Jean de Serres mourut en juin, à Orange, dont il desservait l'église. Huguenot fervent, il n'en était pas moins partisan de la politique de pacification et de tolérance dont Henri IV était le protagoniste et le symbole. Cette attitude le fit juger très sévèrement par une partie de ses coreligionnaires. Chargé d'âmes et mêlé aux luttes du siècle, il n'en continuait pas moins à rêver de travaux d'érudition. Voici en quels termes Casaubon s'exprime à son sujet :

*... hoc die de Johannis Serrani obitu certiores facti sumus. obiit ille die decimo nono hujus mensis, et cum uxore, quae post illum fato juncta est horarum fere quatuor intervallo, est sepultus. simul illa tot incepta sunt extincta et sepulta. en homo quid sit, et quanta illius consiliorum vanitas. vix unus aut alter est mensis, cum homo optimus et eruditissimus hic mecum de variis multisque suis inceptis multa est locutus. cogitabat ille Harmoniam Patrum, cogitabat Platonis retentatam, Aristotelis novam editionem: moliebatur et in historia vetera ac nova quamplurima. taceo alia hominis incepta, et suscepta ab eo opera; quorum omnium nihil praeter titulos quorundam potuit edere. quanto erat satius meminisse virum optimum ejus quod ille ait, 'Vitae summa brevis spes vetat inchoare longas'. tum ille pauciora esset aggressus, et plura esset executus. nunc omnia illius molimina προῶδα, omnes conatus irriti et vani. atque utinam vani essent tantum. nam quid de illo nostri, quid adversarii passim loquantur et pueri sciunt. neque nostrum est de tanta re ferre sententiam. animum tamen meum percellit haec cogitatio. tempus mortis et genus videntur aliquid ὑπογράφειν θεήλατον. sed Deus non sinit ut pietatis verae studio impii in defuncti manes simus. quare ἀπέχω ...*<sup>40</sup>

Ces notes, que Casaubon a jetées sur la papier sous le coup de l'émotion, sont saisissantes. Estienne et Serres y apparaissent tels que les vicissitudes de leur laborieuse collaboration nous les ont révélés: tourmentés, insatisfaits, victimes des défauts et des lacunes de leurs caractères.

Ni ces défauts, cependant, ni les temps agités où ils vécurent, ni les obstacles matériels ne purent les empêcher d'élever à la gloire de Platon un monument grandiose. Quand on contemple les trois gros in-folio, et qu'on songe aux circonstances dans lesquelles ils virent le jour, on éprouve une reconnaissance qui se teinte d'émotion. N'enferment-ils pas, en plus du texte des dialogues, la mémoire de deux hommes dont les indéniables faiblesses ne sauraient voiler la grandeur d'âme ni la puissance intellectuelle; deux hommes dignes de ce siècle où le nom de Genève, siège de leur entreprise, brilla d'un si vif éclat.

<sup>39</sup> *Ephemerides Isaaci Casauboni*. Ed. J. Russell (Oxford 1850) 67-68.

<sup>40</sup> *Ibid.* 90-91.